

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 29

Artikel: Aneries courantes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

LE PÈRE M. A LA CANTINE

La pluie, dimanche passé, avait transformé en un bourbier la place de Beaulieu, à Lausanne; aussi, ce jour-là, eût-on pu baptiser la fête fédérale de gymnastique : la fête « patrigotique ». Il y avait cependant un endroit où l'on ne risquait pas de s'enliser dans le patrigot. C'était à la cantine. Avec sa haute nef, ses bas-côtés, ses mille colonnes et son jour mystérieux, cette énorme tente rappelait un peu l'intérieur des cathédrales. L'orgue, c'était la ronflante Union instrumentale. Le prédicateur manquait, il est vrai, et les bouteilles de La Côte remplissaient les recueils de psaumes, tandis que, au lieu du recueillement de fidèles en prières, c'était le formidable brouhaha de dix mille citoyens, jeunes et vieux, petits et grands, riant et chantant, heureux de fermer enfin leurs parapluies et d'avoir les pieds au sec.

Au coin d'une table, occupée en grande partie par des gymnastes de la Suisse allemande, était assis un petit vieux que le bourdonnement de la foule semblait amuser énormément. Le visage bronzé, la barbiche poivre et sel, les yeux pétillants de malice sous d'épais sourcils en broussaille, il regardait de droite et de gauche, cherchant évidemment quelque connaissance, quand soudain il se leva, poussé comme par un ressort et, tendant une main calleuse à un long et maigre personnage qui passait devant lui :

— Hé ! la bonne chance de vous rencontrer !... Alors, cette santé, ça va toujours ?

L'autre se laissa serrer la dextre d'un air surpris.

— Vous ne vous remettez pas le père M. ? reprit le petit vieux; nous avons pourtant fait bonne connaissance, à Epesses, il n'y a pas tant de ces années. Et, sans vouloir me vanter, c'était à ma cave.

— A votre cave ? Ah ! oui, parfaitement, répondit le nouvel arrivant, sans conviction, mais du ton poli d'un homme qui n'entend pas blesser son amphitryon.

— Vous aviez amené le conseiller d'Etat Brun, aujourd'hui défunt, à moins que ce ne soit lui qui vous eût conduit chez moi.

— Mais je n'ai jamais connu M. Brun !

— N'empêche que vous étiez en sa compagnie, vous et une demi-douzaine de ces messieurs du Château.

— Décidément, vous faites erreur, car je n'appartiens en aucune façon à l'administration publique; je suis un simple épicer.

— Epicer tant que vous voudrez, mais vous ne ferez pas croire au père M. qu'il n'a pas eu l'honneur de vous offrir trois verres au guillon, à vous, monsieur... monsieur...

— Je ne prétends pas le contraire, seulement je m'étonne que dans vos souvenirs si nets se soit perdue la trace de mon nom.

— Ma foi, mon bon monsieur, un vigneron n'est pas un policier et sa bibliothèque ne contient aucun registre des voyageurs; mais, quand vous m'aurez fait le plaisir de prendre place ici, en face de moi, je vous citerai un petit fait qui vous rafraîchira la mémoire.

Le long monsieur s'attabla, fit venir un flacon de vin de fête et se mit en devoir d'écouter son loquace interlocuteur.

— N'est-ce pas vous, dit ce dernier, après avoir vidé d'un trait son verre, n'est-ce pas vous qui m'avez demandé la meilleure manière d'appréter le renard ?

— Cette fois-ci, je puis bien vous jurer que non.

— Ne jurez pas, vous vous mettriez dans votre tort !

— Mais encore une fois...

— Encore une fois, votre mémoire vous dessert. Tenez, nous parlions chasse, gibet, civet, etc. Campé sur une seille retournée, vous demandiez si le renard valait un coup de fourchette.

— Si le renard ? ... Eh bien, après celle-là, je me sens la conscience bien tranquille en vous disant que je n'ai jamais mis les pieds dans votre cave, ce en quoi, au reste, j'ai certainement beaucoup perdu.

— Ah ! vous n'avez pas parlé de renard ! Mais, moi, mon cher monsieur, je vous ai dit ma recette, vous ne le niez pas.

— En vérité... Enfin, faites comme si je ne l'avais pas retenue; je serai très heureux de l'entendre de nouveau, votre recette.

— Voici. Pas n'est besoin, comme beaucoup se l'imaginent faussement, de faire geler la chair de renard. Après l'avoir bouillie et en avoir enlevé tout le gras, vous la lavez à grande eau et l'essuyez ensuite soigneusement au moyen d'une serviette, ou de deux, s'il le faut. Seconde opération : votre morceau bien sec, vous le mettez au vin pendant deux ou trois jours, puis, ayant jeté la vinaigre, vous le bouchonnez une seconde fois de votre mieux avant de le remettre en venaison avec des épices et des herbes aromatiques. Tout cela vous coûtera un peu plus de temps et d'argent que vous n'en dépenserez pour du lièvre ou du chat, mais aussi ce sera un mets dont vous me direz des nouvelles. Voilà ce que j'ens l'honneur de vous exposer le jour où vous voulûtes bien trouver à mon nouveau un goût de *rebaillie m'en mé*.

— Vous êtes si persuasif que j'aurais mauvaise grâce à ne plus me souvenir de rien. Au fait, il se peut, si ma mémoire a sombré à ce point, que vos crus capiteux soient les seuls coupables.

— Quand je vous disais que vous finiriez bien par reconnaître la vérité !

— Il me semble que je la reconnaîtrai mieux encore si vous vouliez bien dire encore un petit mot avec moi à une nouvelle bouteille.

— Ce n'est pas de refus.

Il était assez tard quand le père M. rentra chez lui; mais son esprit était demeuré parfaitement clair, à preuve qu'il conta sans obscurité à Daniel, son voisin et ami, l'emploi de son après-midi :

« Je me trouvais au milieu d'une bande de jeunes confédérés, ne sachant pas plus de français que je ne sais d'allemand. Alors, pour ne pas rester là comme une bûche, j'avise un vieux

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Lausannois, ayant une bonne tête de *tata-dze-nelle*, je lui offre l'hospitalité à ma table et, de fil en aiguille, il finit par se convaincre qu'il s'est régale à ma cave d'Epesses, où, tu le sais bien, je ne connais âme qui vive et où je n'ai ni maison, ni vignes. Bref, il se crut obligé de me rendre mes politesses d'antan.

» Et voilà comment, ajouta ce farceur de père M., lorsqu'on est poli avec le monde, on peut passer un beau dimanche, quand bien même les grincheux se plaignent du crouïte temps ! »

V. F.

A L'INFIRMERIE

UN soir, tard, pendant la Fête fédérale, deux gymnastes amènent à l'infirmier du Collège de Beaulieu un de leurs camarades, à l'air très fatigué.

— Qu'est-ce qu'il a, votre ami ? demande l'infirmier de service.

— Lui, n'être pas bien.

Le renseignement était vague. Le malade semblait plus pressé de dormir que de subir une consultation. On n'insista pas. On le fit mettre au lit.

Il dormit sans interruption jusqu'au matin, en ronflant comme un soufflet de forge.

A son réveil, l'infirmier s'approche avec sollicitude et lui demande où il a mal.

— Moi, avoir pas mal, avoir bien rupillé. Moi être tout vigouss.

— Mais, hier soir, vous étiez malade, puisque vos amis vous ont amené ici ?

— A ces mots, le gymnaste sourit :

— Ah ! hier soir, oué, je étais un beu fatigué, à cause, à la gantine, y avait pas des betites puetilles; alors je avais dû poire des grosses. Mais moi être par malate.

Là-dessus, sans même consulter le docteur, l'infirmier administra un copieux déjeuner à son pensionnaire, qui s'en alla tout joyeux :

— Atié, ich danke sehr; fise Lossanne !

Aneries courantes. — On dit, on écrit même journallement :

« Souvenir rétrospectif ».

« C'est une erreur involontaire ».

« Vous mentez, scientement ».

Or, 1^{re} nous voudrions bien savoir ce que serait un « souvenir » qui ne serait pas rétrospectif ?

2^o Si une « erreur » n'était pas involontaire, ce ne serait pas une erreur; ce serait un mensonge.

Enfin, quand on ne ment pas scientement, on ne « ment » pas du tout : on se « trompe », tout honnêtement.

Le pauvre homme ! — En réponse à une lettre d'un juge d'instruction, lui demandant des renseignements sur les antécédents de l'un de ses administrés, le syndic d'une petite commune vient de répondre :

« Quant à ses antécédents, ils sont tous décédés depuis longtemps. »